



Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Syntony

Toulouse, Occitanie

Entreprise créée en 2015 / 50 salariés
Systèmes de navigation / 1 site en France



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

Syntony conçoit des systèmes de navigation satellitaire qui réceptionnent les signaux GPS (technologie américaine) et Galileo (technologie européenne). La majorité des salariés de l'entreprise sont des ingénieurs et des chercheurs qui développent ces systèmes de navigation, que ce soit pour l'aérospatial, l'aviation ou, depuis 3 ans, pour le fonctionnement des GPS sous terre, dans les tunnels et dans les stations de métro.

A compter de 2022, les normes européennes imposeront le système de localisation Galileo aux fabricants de smartphones et aux centres de secours. Syntony doit donc refonder son offre pour répondre à cette nouvelle norme.

Après une année marquée par l'annulation des commandes des grandes entreprises de l'aéronautique, la société n'aurait pas eu les moyens de lancer cet investissement d'un montant d'un million d'euros sans le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires de France Relance, qui finance 80% du montant. Confortée dans ses perspectives, Syntony a recruté dix personnes en 2020.

Témoignage



Joël Korsakissok
Président

“ La prochaine étape de notre développement est de concevoir des systèmes de navigation Galileo qui fonctionnent sous terre, dans le métro. Mais nous n'avions pas les moyens de lancer l'investissement en 2020, et rien ne garantissait que nous les aurions eus en 2021. Avec le soutien du plan France Relance, nous serons prêts pour la mise aux normes en 2022. C'était la bonne nouvelle de cet automne. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 Planderelance.gov.fr
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie »